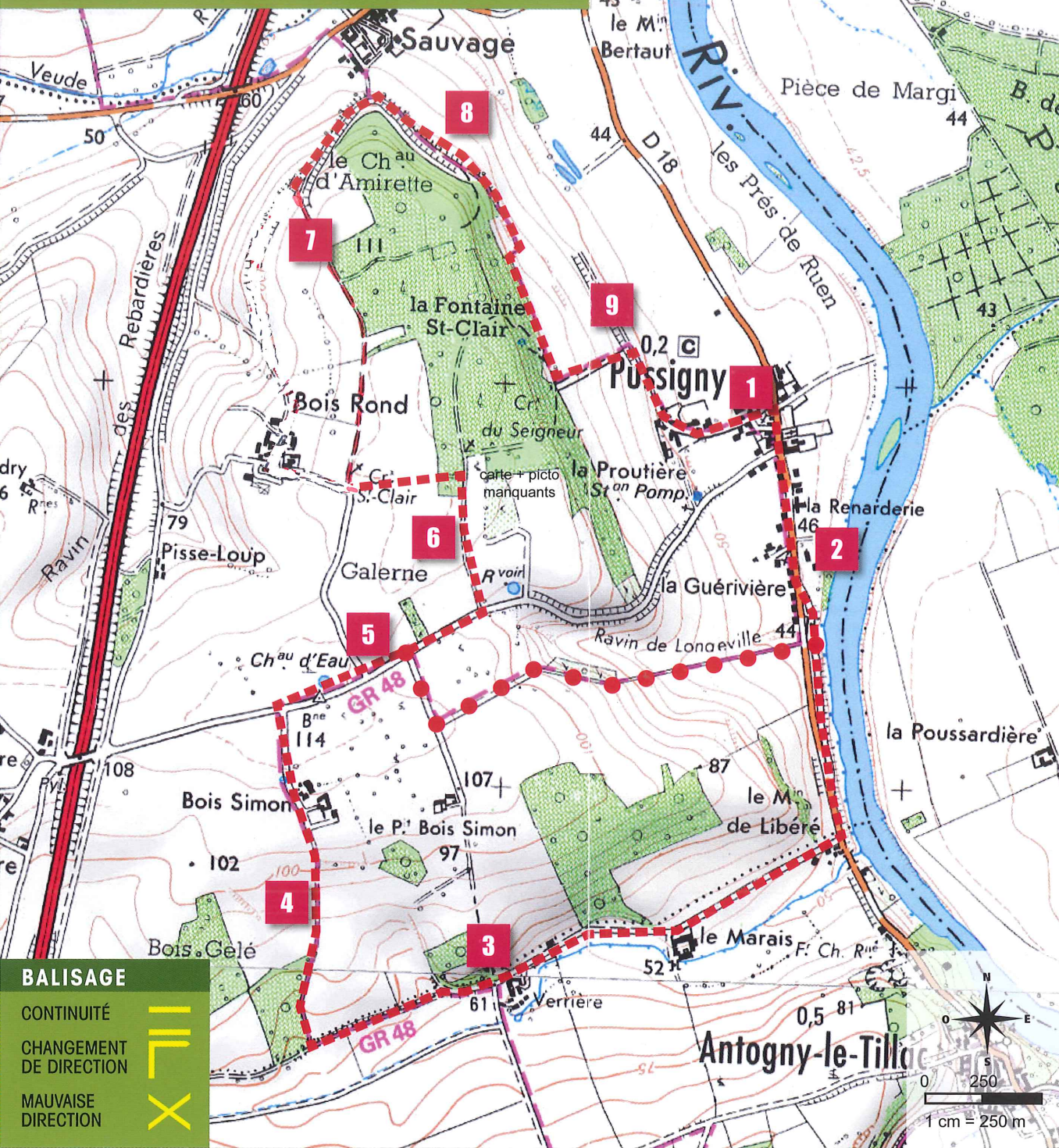


■■■■■ circuit de Pussigny - 9 km (1h45)

●●●● Variante



Chemin faisant

1. Le départ des 2 circuits s'effectue sur la place du village. Se diriger en direction d'Antogny-le-Tillac. Depuis la place du village, le chemin du Port conduit sur le bord de la Vienne vers un espace de détente ombragé équipé de tables de pique-nique.

2. Après le calvaire, prendre à gauche l'ancienne route qui donne accès au bord de la Vienne et à la station d'épuration, longer le grillage pour retrouver la D18 puis prendre la petite route à droite qui dessert deux habitations, « le Marais » et « Verrière ».

3. Sentier de liaison avec Antogny-le-Tillac sur votre gauche. 200 mètres plus loin, vous pourrez découvrir une ancienne prairie calcaire où paissaient autrefois des moutons, avec un descriptif de la végétation encore existante que vous pourrez rencontrer sur ce parcours (point d'interprétation).

4. Le chemin dessert « le Bois Simon » et arrive sur la route communale avec vue sur le château d'eau.

5. Après le bouc qui signale la route d'accès à la chèvrerie du « Bois Rond », accueil sympathique par les maîtres des lieux pour une visite au cœur de la ferme; la variante vous permet de rejoindre le village (route à droite en direction du « Petit Bois Simon » puis premier chemin à gauche pour descendre vers « Longeville »).

6. Vous descendrez le coteau bordé de champs qui changent de couleur en fonction des cultures et des saisons avec une belle vue sur le coteau calcaire, la vallée de la Vienne, panorama du village de Pussigny et le coteau des Ormes. Par temps clair, l'horizon découvre une vue élargie sur les environs jusqu'au clocher de l'Abbaye de Bois Aubry.

7. Aire de pique-nique « Les 4 vallées ». Sur la gauche une vue intéressante avec la succession des vallées de Pisseloup, de Grouet, de la Veude et sur la droite, la vallée de la Vienne. En contrebas de cette aire, une prairie calcaire entretenue permet la conservation de certaines espèces de végétaux comme le genévrier et le serpolet typiques de ces terrains.

Peu de temps après sur votre gauche, **accès au hameau « Sauvage »** et au sentier de liaison avec Ports-sur-Vienne.

8. Panorama sur le « Bec des 2 Eaux » confluent Creuse et Vienne. Le sentier est bordé à gauche par des cultures et à droite par un bois où était implanté le Château d'Amirette, disparu aujourd'hui.

9. Belle vue sur la vallée de la Vienne et le village de Pussigny. En arrivant par le haut du village, sur la droite une belle demeure privée le « Château de la Proutière » du XVII^e siècle, et au bout de cette route l'église Saint-Clair avec une belle façade et un porche du XII^e siècle.

BALISAGE

- CONTINUITÉ —
- CHANGEMENT DE DIRECTION —
- MAUVAISE DIRECTION X



Tout l'été, "Les Pussifolies" exposent dans les rues du village des toiles de 4m x 2m réalisées par des peintres en public lors du festival des Grands Formats à PUSSIGNY (2^{ème} dimanche de juin)

portrait

Pussigny est une petite commune située dans la vallée de la Vienne.

Pussigny est liée au passé historique de la région, elle fut habitée dès les premiers siècles de notre ère. Désigné au X^{ème} siècle sous le nom de Pussinico, Pussigny formait un fief relevant du château de Nouâtre. L'église dédiée à Saint Clair appartenait au XI^{ème} à l'abbaye de Noyers.

Sur le coteau "le château d'Amirette", un lieu-dit qui fut habité à l'époque néolithique. Un château ou un ouvrage militaire aurait été construit à cet endroit. Toute construction a disparu aujourd'hui, mais il a été découvert, vers 1900, des vestiges d'habitation. Après une occupation préhistorique, le "château d'Amirette" aurait été un habitat gaulois, puis au Moyen Age, une place forte.

Au sud-ouest de la commune, proche du hameau de "Doux" subsistent les vestiges d'un dolmen.

charte du randonneur

Aime et respecte la nature. Écoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas. Reste sur le sentier et sois discret. Ne piétine ni cultures, ni sous-bois. Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu. N'effraie pas les animaux. Ne néglige pas les contacts humains. Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.

INFORMATIONS PRATIQUES

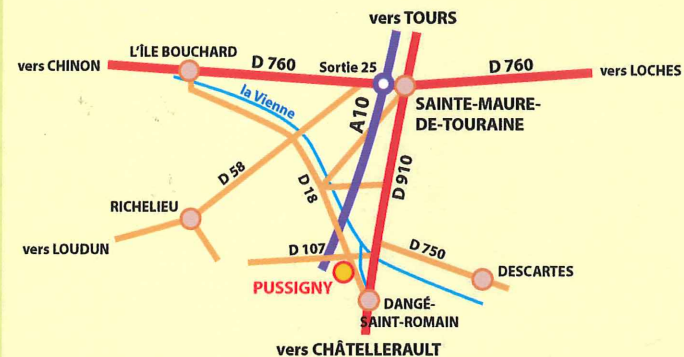
Mairie – 5 rue de la mairie
Tél. 02 47 65 01 02
mairie.pussigny@wanadoo.fr

Communauté de Communes Touraine Val de Vienne
14 route de Chinon – 37220 Panzoult
Tél. 02 47 97 03 26
www.cc-tvv.fr

Office de Tourisme Azay-Chinon Val de Loire
Antenne de Sainte-Maure-de-Touraine
Les Passerelles – 77 Av. du Général de Gaulle
37800 Sainte-Maure-de-Touraine
Tél. 02 47 65 66 20
www.azay-chinon-valdeloire.com

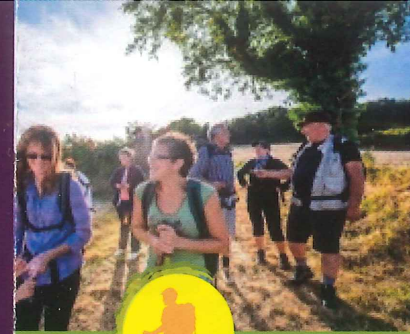
Services et accueil
Chèvrerie "hameau du Bois Rond"
Gîtes ruraux

Départ du circuit
Place du village



Cet équipement est financé par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Tous sentinelles sports de nature.
Signalez-nous tout problème à suric@te



Touraine
Loire Valley
ICI, VIVRE EST UN ART

Pussigny
Sentier Pédestre

Circuit long 7,5 km
variante court 5,5 km

Vallées et plateaux

